



# CONDITIONS OF SALE

Toute inscription doit être assortie d'un versement d'arrhes d'un montant de **200€** par semaine et par personne.

Une confirmation par retour du courrier rendra l'inscription définitive.

Toute annulation intervenant dans les 20 jours précédents la date de début d'un stage confirmé, entraînera la retenue des arrhes versées.

L'intégralité du prix du stage est exigible dès le 1<sup>er</sup> jour ainsi qu'un certificat médical d'aptitude à la pratique du surf et le questionnaire médical.

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à une demande de remboursement.

DATE :

SIGNATURE (des parents pour les mineurs )

**Habilité tourisme par la Préfecture des Pyrénées Atlantiques  
Déclaré auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports  
Labellisé « ECOLE FRANCAISE DE SURF » par la Fédération Française de Surf**